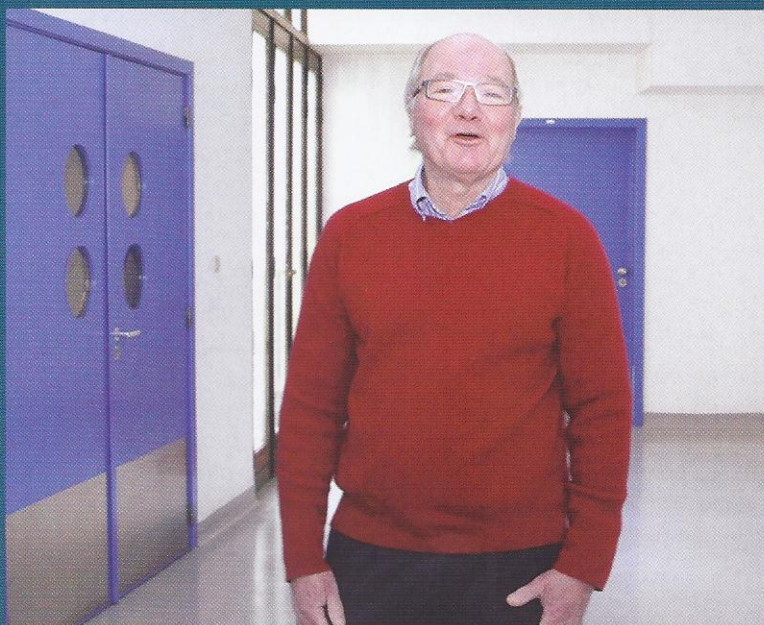


3

Questions à

Bernard Kennes

Chef du Service Gériatrie au CHU Vésale, à Montigny-le-Tilleul et Administrateur délégué de l'Institut européen interuniversitaire de l'Action sociale*, Bernard Kennes était en décembre l'un des orateurs de la journée d'étude autour du thème : «Penser sa maison pour demain». Un sujet qui concerne chacun de nous, dans la mesure où nous serons tous un jour ou l'autre confrontés au problème de la qualité de vie face au vieillissement. Les structures d'accueil approchent de la saturation. Mieux vaut donc prévenir en favorisant notamment le bien-vivre chez soi...



Y-a-t-il urgence ?

L'âge entraîne une perte fonctionnelle progressive qui est accentuée par l'accumulation de maladies chroniques, ce que l'on appelle la comorbidité. En 2030, la proportion des personnes âgées de plus de 85 ans représentera 10 % de la population. Parmi cette frange, 50 % seront porteurs d'un voire de plusieurs handicaps. Dans l'état actuel des choses, il serait impossible aux maisons de repos d'assurer un nombre suffisant de lits. Il faut donc penser dès à présent à la façon dont notre domicile pourra, à terme, être aménagé. L'objectif est d'offrir aux gens un maximum d'autonomie et cela le plus longtemps possible. Cela commence par de simples changements dans la disposition des meubles afin de réduire le risque de chutes. Et cela va jusqu'aux équipements en domotique, du pendentif électronique relié à une centrale téléphonique qui permet à la personne âgée de rester en contact avec ses proches ou d'appeler à l'aide, aux montes escaliers et autres dispositifs remplaçant l'intervention humaine.

Le secteur est-il porteur ?

Il n'y a pas encore suffisamment de petites ou moyennes entreprises spécialisées dans la domotique et c'est bien dommage car, plus largement, la problématique du vieillissement de la population constitue un véritable créneau économique. Les investissements à consentir pour développer des solutions simples au domicile des bénéficiaires ne sont pourtant pas aussi élevés qu'il n'y paraît et, de plus, les organismes de mutuelle sont preneurs. Actuellement, les équipements en domotique peuvent se trouver dans de

nombreux commerces mais rares sont ceux qui proposent un choix intégré et adapté aux besoins de la personne. Les ergothérapeutes ont aussi un rôle à jouer pour expliquer la façon d'utiliser efficacement le matériel. Au final, si les capteurs de chute au sol ou les dispositifs permettant de se faire couler un bain à distance ne remplacent pas les soins dispensés à domicile, ils libèrent à tout le moins l'humain de certains tâches, rendant ainsi la vie de chacun plus agréable.

La technologie peut-elle tout pallier ?

L'évolution permanente des technologies et donc leur complexité n'est pas un problème en soi dans la mesure où les générations actuelles s'y sont accoutumées... et que les prochaines sont nées et grandissent avec. Sur certains aspects, cette évolution ne doit toutefois pas se faire trop vite et ce, au risque d'engendrer des difficultés d'apprentissage. L'avenir dans ce domaine, c'est, par exemple, des téléviseurs que l'on peut télécommander avec de simples mouvements de la main, sans devoir manipuler un boîtier. Rappelons toutefois que pour maintenir le plus longtemps possible ses facultés, rien ne vaut la pratique quotidienne d'une activité physique. Un de mes collègues âgé aujourd'hui de 79 ans pratique la marche nordique et, excusez moi de l'expression, il pète littéralement la forme ! Commençons donc par prévenir l'inactivité à tout âge...

**Infos : 071/447 223 (IEIAS)
benjamin.schenkels@hainaut.be**

* l'IEIAS est soutenu par la Direction générale des Affaires sociales.